



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 15 décembre 2023

Etaient présents :

Brosse Jean Pierre, Calmettes Marie Ange, Canicatti Lucien, Dathee Michel, Dathee Monique, Kilfiger Martine, Lanoye Jacqueline, Leloup Franck, Moreau Jean Patrice, Moreau Paule, Sainte Marie Jean Paul, Vernon Sarfaty Martine, Wiart Alain.

Absente excusée : Curasi Marcelle.

La séance a débuté à 14h35

Ordre du jour :

- Problèmes liés avec le nouveau logiciel de la FFRS
- Mise en place des rôles au sein du bureau
- Questions diverses

FFRS360

Il a été décidé que le club exploitera le nouveau système informatique FFRS360, instauré par la FFRS, malgré les nombreux bugs subits et supportés cette année par les secrétaires et les trésoriers.

Pour la saison 2024-2025, il n'y aura pas de permanence pour les inscriptions.

Les inscriptions devront se faire obligatoirement sur internet, via le système FFRS360 et le paiement par CB sera recommandé.

Un courrier-mail sera envoyé en février à tous les adhérents pour qu'ils créent leur espace adhérent si ce n'est déjà fait.

En septembre 2024, les inscriptions se feront à partir de cet espace.

Pour ceux qui n'ont pas internet, ils devront se rapprocher d'un parent ou voisin pour s'inscrire.

Voté à l'unanimité

Nouveaux rôles attribués dans le bureau

Conformément aux dispositions adoptées lors de notre dernière assemblée générale

Présidente : Mme Calmettes Marie-Ange
Vice-Président : Mr Dathée Michel
Vice-Président : Mr Sainte Marie Jean-Paul
Trésorier : Mr Wiart Alain
Trésorier Adjoint : Mr Brosse Jean-Pierre
Trésorier Adjoint : Mr Leloup Franck
Secrétaire : Mme Lanoye Jacqueline
Secrétaire Adjointe : Mme Moreau Paule
Secrétaire Adjointe : Mme Curasi Marcelle

La modification de la répartition des rôles implique le changement d'adresse du siège social du Club qui est fixée au domicile de la Présidente à savoir :

Mme CALMETTES MARIE ANGE
20 Lotissement LA GOUORGO
83330 Le Beausset

Dès le début du mois de janvier rendez-vous sera pris avec la banque CIC pour enregistrer ces modifications et les signatures de la nouvelle Présidente et du nouveau Trésorier.

Voté à l'unanimité

Questions diverses :

Mr Canicatti Luciano a demandé que les animateurs devant se déplacer en voiture de leur domicile pour animer leur activité puissent avoir une indemnité kilométrique compensatoire. Les trésoriers nous feront une proposition des modalités de calcul de cette indemnité.

Voté à l'unanimité

Mme Vernon Sarfaty a demandé s'il était possible de payer le DJ, 200€00, pour la soirée " danse de salon " le 19 janvier 2024.
Il a été décidé qu'il y aura un passage de chapeau pour une quête et si la somme n'est pas suffisante, le bureau complétera.
Le bureau offrira les boissons.

Voté à l'unanimité

Les dates des prochaines réunions ont été retenues à savoir les vendredi 16 février à Saint Exupéry et mardi 12 mars 2024 au Plan du Castellet, à cette dernière seront invités tous les animateurs afin de leur expliquer les futures modalités d'inscription à diffuser auprès de l'ensemble des adhérents d'une part et d'autre part les modalités de gestion du nombre d'adhérent par activité.

Par ailleurs une réflexion est engagée sur le nombre maximum d'adhérents que nous pouvons accepter afin de continuer à gérer correctement l'ensemble des activités du club, nous dépassons maintenant les 500 adhérents. La décision sera prise lors de nos prochaines réunions sur le fait de fixer un nombre maximum d'adhérents ou pas.

Fin de la séance : 17h07

La secrétaire,

Jacqueline Lanoye



La présidente,

Marie-Ange Calmettes

